

Permettez-moi de parler de deux points sur lesquels le projet de loi laisse à désirer. Ces deux points ont déjà été abordés par d'autres orateurs. Je tiens simplement à signaler les préoccupations que me cause une lacune du projet; il ne tient pas compte de certaines conditions importantes pour les jeunes, qu'il faudrait aider à faire face à la réalité. Si nous laissons subsister cette lacune dans le projet, nous leur causerons du tort.

Il y a tout d'abord le passage qui dégage la responsabilité des parents pour les actes de leurs enfants. Je sais qu'en dégageant ainsi la responsabilité des parents, le projet se trouve à la reporter sur la société en général. Cela signifie en certains cas que c'est la société, et non les parents, qui est responsable du comportement des adolescents. Cela est peut-être vrai dans certains cas. Il peut y avoir des cas où c'est la société elle-même qui fait naître les circonstances poussant les jeunes à se livrer à des activités criminelles. Mais pour moi, c'est bien dans la ligne de ces manipulations sociales qui nous affligent depuis une génération environ. Les réinventeurs de la société se sont mis dans la tête que c'est en trafiquant la structure sociale et en transférant les responsabilités qu'on règle les problèmes. Quelle illusion! C'est également dans la ligne de ce déterminisme économique qui fait partie des idées reçues depuis une génération: ce seraient des raisons économiques qui pousseraient au crime. D'accord, il peut y avoir des cas de situations économiques qui ont poussé au crime. Mais il est fallacieux d'en conclure que le crime a des causes économiques. En dégageant les parents de leur responsabilité, nous demandons à la société de l'assumer.

Permettez-moi de voir le changement qui est en train de se faire. Je suis né au début de la grande crise économique. Je ne dis pas que c'est moi qui l'ai provoquée; il s'agit d'une simple coïncidence. J'ai grandi dans ces années de crise, à cette époque où le pays a connu certaines de ses pires années de misère, comme beaucoup de députés le savent. Pendant ces années de grandes privations, j'appartenais à une famille nombreuse. Mon père avait l'habitude de quitter la petite ville de Saskatchewan où nous habitions à l'époque, de mettre son vélo à bord de l'autocar Grey Goose et de se rendre dans la vallée du Fraser en Colombie-Britannique pour y travailler pendant l'été, là où il y avait encore des emplois pendant l'été. Il revenait ensuite en Saskatchewan pour la récolte, époque où il travaillait à la journée pour se procurer de quoi nous permettre de subsister pendant l'hiver.

Dans ce village des Prairies qui compte 1 000 à 2 000 habitants, nous avions un agent de police. Le député de Prince-Albert (M. Hovdebo) connaît l'endroit en question—Rosthern—et se souvient très certainement de cette époque. Ce village, que nous appellerions aujourd'hui une petite ville, ne comptait qu'un seul agent de police. Le couvre-feu y était aussi appliqué. Une fois, je me trouvais du mauvais côté du trottoir quelques minutes seulement après 9 heures, heure à laquelle retentissait une cloche annonçant le couvre-feu. L'agent de police, passant par là, et constatant que mes parents étaient dans notre cour, m'a fait signe de rentrer. Nous avions aussi une prison, située dans l'hôtel de ville, mais elle était généralement inoccupée. C'était alors l'époque de la grande dépression. Si la pauvreté entraîne la criminalité, nous aurions dû connaître alors un taux de criminalité élevé, mais le plus souvent, la prison était vide.

Jeunes contrevenants—Loi

Permettez que je vous fournisse quelques renseignements. Il y a quelques années, le conseil municipal de Surrey a décidé que ce serait une bonne chose pour la ville que d'imposer un couvre-feu. Il y a deux ans, il a voté une loi établissant un couvre-feu qui obligeait les jeunes à être rentrés chez eux à 11 heures du soir, en particulier les fins de semaine. Cette loi fut appliquée trois fins de semaine je crois. A 11 heures le soir, la GRC passait dans les différents établissements de la localité où se retrouvaient les jeunes—le restaurant McDonald et autres endroits—et emmenait les jeunes qui n'avaient pas l'âge légal au poste de police. On ne les mettait pas en prison. On se contentait de les garder jusqu'à ce qu'on ait contacté les parents. A 2 heures du matin, la police téléphonait encore à certains parents pour leur dire de venir récupérer leurs enfants. Faute de pouvoir entrer en contact avec les parents, le conseil municipal n'a pu appliquer valablement le couvre-feu.

Telle est la situation actuelle en matière de responsabilité parentale au Canada. Est-ce à la police de s'occuper des moins de 16 ans après 11 heures du soir? Je croyais pour ma part que c'était aux parents de s'occuper de leurs enfants et non à la société. C'est pourquoi je regrette que le gouvernement, en proposant le bill, décharge encore davantage les parents de leurs responsabilités envers leurs enfants.

Le projet de loi me préoccupe pour une autre raison. Si le gouvernement décharge les parents de leurs responsabilités, dans quelle mesure ne va-t-il pas interdire aux parents, à un moment donné, d'exercer leur autorité sur leurs enfants? La première étape consiste à décharger les parents de leurs responsabilités, la seconde, à leur interdire d'exercer cette responsabilité. Ainsi, l'État va intervenir dans la vie familiale. Nous n'avons pas à aller bien loin pour trouver des exemples d'États qui assument l'entière responsabilité de l'éducation des enfants. Cela me semble être un signe de la dégradation de notre société. La première et la plus importante institution de notre pays, c'est la famille, et chaque fois que l'État intervient dans les affaires de la famille et supprime l'autorité de la famille, notre société se dégrade.

• (1740)

La seconde contradiction de ce genre de déterminisme économique selon lequel la société est responsable, à cause des classes sociales, de l'existence des criminels, est le fait que la plupart des crimes, à l'heure actuelle, sont commis dans les couches favorisées de notre société. Si c'est la pauvreté qui pousse au crime, comment se fait-il que tant de délits soient commis par les nantis de notre société? Comment se fait-il que tant de nos jeunes délinquants fréquentent des écoles secondaires de quartiers riches de nos villes? Pourquoi? Comment se fait-il que le pire des crimes—et au plan financier, le plus fréquent—soit le crime économique?

Nous nous devons en tant que pays d'accepter de dures réalités si nous voulons lutter contre le crime au Canada. Si nous voulons régler le problème, nous devrons tôt ou tard admettre que le crime existe parce que des gens s'engagent délibérément dans des activités criminelles. Ce sont des gens qui essaient de prendre des raccourcis en empiétant brutalement sur les droits des autres. Certains parents décident de ne pas s'acquitter de leurs responsabilités; leurs enfants décident de profiter de la situation et, tôt ou tard, il faudra bien adopter une loi stipulant que seuls les parents et les jeunes, et personne d'autre, sont responsables de leurs actes. Il le faudra. D'après